



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 71.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	28	
Qui ont pris part à la délibération :	23	Pour : 23 Contre : 0

Date de la convocation : 5 juillet 2018

L'an deux mille dix huit et le douze juillet à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. PEGOURIE. RICAUD. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. MM. IGOUNET. VALMY. Mmes DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : M. MUSARD à M. ANDRE. M. VICENS à M. DUBLIN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme ALEXANDRE à Mme VERNIER.

Absents excusés : MM. MUSARD. VICENS. THOMAS. POUVILLON. Mmes ALEXANDRE. ESTAUN. OVADIA. SOULIER. VIGNE DREUILHE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE NICOLAS POUSSIN – AVENANT AU MARCHE

Exposé :

Par délibération n°81.2017 en date du 13 septembre 2017, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer les marchés de travaux n°2017.14 relatifs à l'extension de l'école maternelle Nicolas Poussin.

Afin de clôturer ce chantier, certains ajustements de fin de chantier se sont avérés nécessaires en raison de sujétions techniques imprévues ou sur demande du maître d'ouvrage, du bureau de contrôle et de Toulouse Métropole Cycle de l'eau.

Cela fait l'objet des présents avenants qui sont proposés à l'approbation du Conseil municipal.

Lot n°1 - VRD - Entreprise INNO TP

- Reprofilage du chemin privé en limite de l'école : + 5 303.76 € HT ;
- Agrandissement des trottoirs en lien avec l'aménagement du parking, modification de la hauteur des plots anti-stationnement, adaptation du réseau eau potable : + 13 260.60 € HT.

Le montant total en plus value de cet avenant est de 18 564.36 € HT.

Lot n° 2 – Gros œuvre – Entreprise THOMAS ET DANIZAN

- Erreur d'exécution des travaux sur niveau du plancher chauffant : - 2 889 € HT ;
- Suppression d'une partie du mur de clôture : - 4 311.36 € HT ;
- Réalisation enduit + chaperons béton sur mur de clôture le long du parking : + 1 360,57 € HT.

Le montant total en moins value de cet avenant est de 5 839.79 € HT.

Lot n° 3 – Etanchéité – Entreprise SCET

- Mise en place d'une sortie toiture supplémentaire en vue de la mise en place du système de chauffage supplémentaire : + 120 € HT.

Le montant total en plus value de cet avenant est de 120 € HT.

Lot n°5 - Menuiseries extérieures - Entreprise SANCHEZ

- Fourniture et pose d'une gâche électrique et film adhésif réfléchissant sur vitrage existant : + 1 450 € HT ;
- Dépose des ouvrants et rehausse des supports : + 2 889 € HT

Le montant total en plus value de cet avenant est de 4 339 € HT.

Lot n° 10 – CVC Plomberie – Entreprises SYSTHERMIC/MARCHAND

- Mise en place de deux bi-splits supplémentaires dans les dortoirs : + 9 844.50 € HT ;
- Suppression des caniveaux dans les sanitaires, non réalisation du calorifuge sur une zone : - 3 197.88 € HT ;
- Remplacement des caniveaux par des siphons de sol : + 700 € HT.

Le montant total en plus value de cet avenant est de 7 346.62 € HT.

Lot n° 11 – Electricité – Entreprise ATOME

- Alimentation électrique supplémentaire en vue de la mise en place d'un système de chauffage supplémentaire par split mural : + 1 288.32 € HT ;
- Suppression du système de contrôle d'accès existant, suppression de l'horloge : -1 180.39 € HT ;
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès par vidéophone : 3 700 € HT

Le montant total en plus value de cet avenant est de 3 807.93 € HT.

Lot n° 12 – Sols souples – Entreprise CERMSOLS

- Suppression barrière d'étanchéité par mise en œuvre de résine et sablage, suppression fourniture et pose de revêtement mural PVC dans les salles ALAE : - 5 488.55 € HT ;
- Ponçage et fixateur sur chape avant ragréage, traitement des jonctions entre plancher chauffant / longrines : + 2 204 € HT.

Le montant total en moins value de cet avenant est de 3 284.55 € HT.

Lot n° 14 – Peinture – Entreprise JEAN LATOUR

- Lasure des éléments bois extérieurs (préau) : + 4 723.40 € HT.

Le montant total en plus value de cet avenant est de 4 723.40 € HT.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver les différents avenants avec les entreprises citées dans la présente délibération pour un montant total en plus value de 29 776.97 € HT se décomposant ainsi :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant nouvel avenant HT	Montant total lot HT (tous avenants cumulés)
1	INNO TP	VRD	114 400 €	1	18 564.36 €	132 964.36 €
2	THOMAS ET DANIZAN	Gros œuvre	469 614.81 €	3	- 5 839.79 €	469 124.01 €
3	SCET	Etanchéité	14 273 €	1	120 €	14 393 €
5	SANCHEZ	Menuiseries intérieures	65 925 €	1	4 339 €	70 264 €
10	SYSTHERMIC	CVC Plomberie	169 987.51 €	1	7 346.62 €	177 334.13 €
11	ATOME	Electricité	71 750 €	1	3 807.93 €	75 557.93 €
12	CERMSOLS	Sols souples	40 900 €	1	- 3 284.55 €	37 615.45 €
14	JEAN LATOUR	Peinture	15 902.65 €	1	4 723.40 €	20 626.05 €

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer ces avenants.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180712-12072018_71-DE

Reçu le 13/07/2018

Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,C=FR

13/07/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE